



Un Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC3) aux allures de renoncement?

Les politiques d'atténuation du changement climatique continuent de se heurter à la puissance des lobbys des énergies fossiles et voilà maintenant le gouvernement français qui s'oriente dans l'adaptation à une France à +4°C ! Prévoyance ou renoncement, chacun se fera son idée!

Le climat ayant déjà changé, +1.7°C en France en 2024 par rapport à l'ère pré-industrielle, des inondations d'amplitude exceptionnelle se sont produites à Bures-sur-Yvette : débordements des bassins de retenue malgré leurs récents agrandissements, débordements des collecteurs d'eaux usées et à plusieurs endroits, inondations dues au ruissellement. Ne nous voilons pas la face : les événements climatiques exceptionnels cessent de l'être et ils vont s'intensifier.

Ce plan national d'adaptation au changement climatique propose toute une série de mesures d'ordre général. Peu d'éléments sont donnés sur leur possible mise en oeuvre concrète: la consultation qui est lancée peut elle permettre de définir et prioriser les bonnes mesures à adopter?

Faut-il tenter de protéger les maisons construites en zones inondables ? Ou pensez-vous comme nous qu'il faudrait permettre par un mécanisme de solidarité à définir aux personnes qui habitent dans ces zones de se mettre à l'abri ?

Comment faire en sorte que les assurances continuent à fonctionner alors qu'elles sont prévues pour assurer des sinistres rares et isolés et que ceux vont à augmenter en fréquence et en intensité ?

Dans le nouveau PNACC, il est prévu de former tous les agents de l'état aux enjeux d'adaptation. C'est bien le minimum mais qu'en est-il des citoyens et des citoyennes ?

Etre informés pour prendre les bonnes décisions comme de ne pas artificialiser son jardin pour favoriser l'infiltration des eaux à la parcelle, limiter les ruissellement, limiter les îlots de chaleur et favoriser la biodiversité ?

Et la formation des élus ? Celles et ceux qui actuellement prennent des décisions pour nos collectivités ? Ceux qui proposent des subventions écologiques pour faire des stades en gazon synthétiques et ceux qui répondent aux subventions au lieu de dédier l'argent à la protection de celles et ceux qui sont déjà inondés? Ceux qui proposent encore de construire en zone inondable ou qui continuent de soutenir une urbanisation massive des bassins versants dont les conséquences affectent de plus en plus d'habitants de nos vallées? La publication de ce plan national d'adaptation est peut-être une occasion pour chacun de s'approprier ces sujets et de faire entendre sa voix ! Mais vous pouvez en plus choisir de former, de rejoindre ou d'élire une équipe municipale à la hauteur de ces

enjeux... Les prochaines élections municipales sont pour 2026 !

Vous pouvez vous informer et participer à la consultation en suivant le lien :

<https://www.ecologie.gouv.fr/rendez-vous/plan-national-dadaptation-changement-climatique-e-ouverture-consultation-publique>

 contact@ensemblepourbures.fr

 Ensemble pour Bures

 ensemblepourbures.fr